



**ECOLE MARIE CURIE
NEUVILLE SAINT VAAST**



Procès verbal du conseil d'école

Le conseil d'école s'est réuni le vendredi 8 novembre 2013. Etaient présents :

Mme Sikora et M Puchois, représentant la municipalité,
MMmes Bacqueville, Pronier, Condamine, Lefebvre, Labitte, Dépret, Larbi, Boulmont, parents d'élèves
MMmes Dubuis, Fardel, Manie, Garcia, MM Zanelli et Longuet, enseignants
M Chiroux, DDEN
Absents excusés M Detève Inspecteur Arras 3
MMmes Finet, Leloir, Tournant, Legrand, parents

L'ordre du jour est abordé comme suit:

A Bilan du projet d'école

Présentation du bilan général réalisé par les enseignants :

Les actions rendent ludiques ce qui pourrait ne paraître que scolaire.

Les résultats à l'enquête qualitative de la classe de découvertes (50% de retours en moyenne) montrent que les parents constatent un progrès dans le comportement des enfants. La fréquentation du site internet augmente considérablement pendant cette période (lecture par les parents pendant et par les élèves au retour).

Les élèves en difficultés qui ont participé au projet théâtre ont bénéficié de l'action (valorisation et prise de confiance en soi).

Le retour positif des parents sur les actions menées est aussi un indicateur montrant l'intérêt des actions éducatives.

Les résultats aux évaluations nationales sont globalement bons.

Des extensions au projet d'école comme la participation au concours de poésie motivent et valorisent les réussites des élèves.

Le site est régulièrement utilisé pour les lectures et la mise en ligne d'articles. Les CM1/CM2 se le sont

approprié.

100% des élèves qui quittent l'école possèdent leur B2i. Le numérique motive.

Les aides personnalisées ont été très positives, pour les élèves de CP notamment, du fait qu'elles permettent un rapport différent comparativement à la classe.

Il y a eu deux maintiens pendant les quatre années de l'actuel projet d'école.

Pourcentage d'élèves ayant plus de 50% de réussite aux évaluations nationales:

| | |
|-------------------|------|
| CE1 français | 86 % |
| CE1 mathématiques | 88 % |
| CM2 français | 72 % |
| CM2 mathématiques | 60 % |

On note dans chaque classe une méconnaissance de la nature, un manque de sensibilisation au développement durable et aux gestes citoyens quotidiens pour le respect de l'environnement.

Cette dernière remarque surprend certains membres du conseil d'école.

B Bilan financier 2012/2013

principales recettes

| | |
|-----------------------------|-------|
| photos | 3669€ |
| subventions municipales | 8758€ |
| dons APE | 5000€ |
| cotisations parentales OCCE | 731€ |

principales dépenses

| | |
|----------------------|-------|
| photographe | 1098€ |
| activités éducatives | 5927€ |

L'exercice commence avec un solde de 12 321€.

Aucune remarque n'est formulée.

C Prévision des effectifs et calendrier d'inscription

2 enfants nés en 2012 si on scolarise les TPS et 9 nés en 2011, futurs PS. L'effectif total serait de 143.

L'ouverture du calendrier d'inscription se fera en janvier 2014, à la rentrée des vacances de Noël.

M Le Maire rappelle que deux lotissements sont en cours, dont on peut espérer qu'ils amèneront des jeunes ménages dans la commune.

D Qualité des repas à la cantine (demande parentale)

Des enfants se plaignent de la qualité des repas, ce qui est nouveau depuis la rentrée. Les adultes encadrants confirment la chose. Un contact a eu lieu avec le commercial de la société prestataire pour l'en informer.

Mme Sikora informe qu'actuellement, les enfants non inscrits à cause des oublis parentaux sont quand même confiés aux animateurs. Dorénavant, ils ne seront plus admis. Les enseignants qui en ont la responsabilité devront gérer le problème.

Des échanges ont lieu :

Les enseignants n'ont aucune solution si les parents ne viennent pas chercher les enfants.

Doit-on appeler la gendarmerie ?

Il n'y a pas de garderie sur le temps de la cantine.

Une proposition de convocation des parents responsables est formulée.

Il y a moins de souplesse que par le passé, le côté humain de la gestion des élèves s'amenuise.

E Température dans la classe des CM2 (demande parentale)

En septembre, une météo assez exceptionnelle a fait monter la température dans le nouveau local. Il est rappelé qu'il faut prévoir de l'eau en conséquence. De même, la chaleur vient des personnes qui sont présentes dans la salle ; les fenêtres sont ouvertes régulièrement, pour renouveler l'air. La tenue vestimentaire doit s'adapter pour pouvoir ajouter ou retirer une « épaisseur ». Le volume de la classe est petit et la chaleur intérieure monte vite.

F Réforme des rythmes scolaires

Voir en annexe la proposition d'emploi du temps pour la rentrée de septembre 2014.

Des échanges ont lieu :

Le décalage entre la durée des APC et des TAP est abordé. Les élèves qui quittent les APC iront en garderie.

Les TAP seront gratuites mais la garderie ne le sera pas.

Dans ce contexte, fréquenter les APC est ressenti comme une pénalisation pour les élèves car ils ne peuvent plus participer aux TAP.

Les enfants en garderie ou en TAP seront dans les mêmes locaux.

Pensons à l'intérêt de l'enfant....

En maternelle, les enfants aiment fréquenter les APC.

Les parents concernés confirment.

Les APC ne sont pas obligatoires .

L'an prochain, les locaux seront à partager.

Il reste beaucoup de données hypothétiques, notamment le taux de fréquentation des TAP.

Dans la proposition d'emploi du temps, on a respecté deux critères consensuels : la régularité des journées et la diminution de la journée scolaire .

Les activités de l'école de sports du mercredi ne pourront plus avoir lieu le mercredi matin.

Le Directeur
B Longuet
